

Annette Becker, *Messagers du désastre*, Fayard, Paris, 2018

di Nicolas CHARLES

Université Paris 1 Pantheon-Sorbonne

Résumé : Annette Becker, spécialiste de la Grande Guerre et des crimes de masse commis contre les populations civiles propose avec cet ouvrage une plongée dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et de la persécution des Juifs. Elle y montre comment Raphaël Lemkin et Jan Karski, deux Polonais, ont tenté d'alerter le monde des événements terribles dont sont victimes les Juifs à l'Est, dans les territoires occupés par les nazis. Aux témoignages longtemps inaudibles de Lemkin et Karski, Annette Becker ajoute encore les cris d'alarme poussés depuis la Grande Bretagne par deux consciences du temps, celles d'Arthur Koestler et de Georges Orwell.

Commentaires sur l'ouvrage

Deux Polonais témoins des horreurs de la guerre à l'Est

Messagers du désastre est construit sous la forme d'une biographie croisée de Raphaël Lemkin et Jan Karski. Jan Kozielski, dit Karski, est né en 1914 à Lodz. Issu d'un milieu catholique, officier de l'armée polonaise, il échappe à une mort certaine lors du massacre des officiers polonais par l'armée rouge à Katyn en 1939 en camouflant son grade. Revenu dans sa ville natale, occupée par les troupes d'Hitler, il entre en contact avec les membres du gouvernement en exil à Londres. Il se voit confier, dès 1940 une mission d'information sur la situation des Juifs de Pologne alors que les Allemands commencent à les affamer et à les regrouper dans des ghettos.

Raphael Lemkin, est plus âgé que Karski, il est né en 1900 à Azyaryska (Biélorussie actuelle), alors territoire de la Russie tsariste. Après avoir suivi une formation de juriste et avoir entamé une carrière de procureur, il décide de fuir son pays lors de son annexion par l'Allemagne pour pouvoir continuer le combat et obtient, non sans mal, de pouvoir se rendre aux États-Unis en 1939. Quitter l'Europe en guerre ne fut pas chose aisée : en attente d'une réponse positive des universités américaines souhaitant l'embaucher, son exil le fait d'abord passer par la Suède puis par l'URSS, au long d'une odyssée de plusieurs mois.

Le travail d'avertissement du monde occidental est en grande partie dû à Jan Karski. Il arrive à se rendre dans le Ghetto de Varsovie en 1941, déguisé en Juif et constate la politique de mise à mort par la faim. Peu après, il adresse un rapport au gouvernement polonais en exil sur la politique d'extermination, dans lequel il analyse et décrit la mise en place de l'extermination dans les camps de l'opération Reinhard (Sobibor, puis Treblinka et surtout Belzec). Il assiste ainsi, près de ce dernier centre de mise à mort, déguisé en supplétif ukrainien, à la mise à mort dans des wagon des centaines de personnes par les nazis à l'aide de chaux vive. , Karski ne se contente pas de ses propres observations, pour étayer ses dires, il reprend les informations qui ont pu lui être transmises par des témoins comme Emmanuel Ringblum. Celui-ci, resté dans le Ghetto de Varsovie, collecte toutes les informations possible dans le but de témoigner et de conserver la mémoire du peuple juif en train de disparaître en Pologne.

Ayant réussi à se rendre à Londres, Karski cherche à témoigner auprès de son gouvernement en exil, des Juifs du Bund, mais aussi des Alliés. Les informations qu'il donne sont reprises, publiées et diffusées dans la presse. Deux écrivains en particulier se font l'écho de ces crimes contre l'humanité : Arthur Koestler et George Orwell. Le premier utilise le rapport de Karski pour

écrire ses romans lus à la BBC ; il le reprend par la suite dans son roman *Croisade sans croix (Arrival and Departure)*. Le second évoque directement l'extermination des Juifs à la suite au rapport de Karski dans ses chroniques à la BBC. Le 4 décembre 1942, le Times annonce finalement l'existence d'une véritable politique d'extermination dans les territoires du Reich et au-delà. Karski fait parvenir le 8 décembre de la même année un rapport détaillé à Roosevelt.

Le souvenir de la Grande Guerre au cœur du combat de Karski et Lemkin

C'est ici que le travail d'Annette Becker prend tout son sens. Elle réussit à montrer comment les deux hommes vont se retrouver confrontés au passé dans leur combat pour dénoncer les crimes nazis. Cette confrontation à la Grande Guerre ne s'effectue pas de la même façon : Karski est victime du souvenir de celle-ci, alors que Lemkin se sert de la Première Guerre mondiale pour y trouver des exemples de massacres qui servent d'écho à celui des Juifs dans le second conflit mondial.

Annette Becker procède par analogie avec l'analyse de la Première Guerre mondiale pour expliquer pourquoi les rapports de Karski n'ont pas été pris en compte : les rumeurs sur les crimes attribués aux Allemands, particulièrement lors de l'invasion de la Belgique en 1914, ont facilité l'incrédulité qui a entouré l'annonce de l'extermination des Juifs. En effet, beaucoup de personnes parmi les Alliés croient qu'il s'agit de nouvelles exagérées par la propagande, comme en 14-18, pour souder l'opinion publique mondiale contre les puissances de l'Axe. Karski a beau se démener comme un beau diable, ses témoignages restent souvent lettre-morte chez les dirigeants des puissances alliées.

Une fois arrivé aux États-Unis, Lemkin décide de continuer la lutte contre les nazis, avec les armes qu'il manipule le

mieux : les textes juridiques. Il reprend donc son travail de juriste et s'emploie à obtenir la qualification de la politique nazie comme politique d'extermination. Son travail juridique de l'Entre-deux-guerres, fondé sur les rapports provenant d'Europe et sur les témoignages du massacre des Arméniens en 1915 lui permettent d'élaborer les catégories juridiques qui serviront au Tribunal de Nuremberg à établir la qualification d'un crime politique longtemps dénié. Là encore, Annette Becker, fine spécialiste du conflit précédent, puise ses références dans celui-ci pour expliquer le travail et la pensée de Lemkin, dans le cadre de ses travaux sur le massacre des Arméniens par les Turcs notamment. Par analogies successives entre ces massacres et ceux contemporains des Juifs à l'Est, Lemkin organise sa pensée pour aboutir à différentes notions juridiques. Celle de « génocide » est sans doute celle qui connaîtra la plus grande notoriété.

Des témoins jusqu'à aujourd'hui

Annette Becker poursuit son travail en proposant une biographie croisée des deux hommes dans l'après-guerre. Karski, qui ne peut rentrer en Pologne occupée car sa figure est désormais trop connue, se met alors au service du gouvernement américain. Après la guerre, il participe à la dénonciation du communisme. Lemkin reste lui aussi aux Etats-Unis où il enseigne le droit. Annette Becker montre ainsi comment leur histoire a été utilisée par Claude Lanzmann dans *Shoah* (Où l'on voit Karski ému aux larmes devant la caméra lorsqu'il raconte, des années après ce qu'il a vu) ou par Yannick Haenel dans sa biographie romancée de Ian Karski (Gallimard, 2009), œuvres auxquelles elle aurait pu ajouter la remarquable mise en scène de cette vie dans la bande dessinée de Marco Rizzo (*Jan Karski, l'homme qui a découvert l'Holocauste*, Steinkis éditions, 2014).

Annette Becker propose une réflexion sur les génocides en montrant la portée et la nécessité d'intégrer la postérité du travail de définition effectué par Lemkin (en Arménie, pour la Shoah et lors du génocide Tutsi). Elle offre avec ce livre une perspective éclairante sur un silence devant le crime le plus souvent considéré comme inexplicable et dont les silences sont considérés comme scandaleux. Un livre nécessaire sur le témoignage et sa portée afin de comprendre pourquoi ce fut si dur pour les contemporains de croire les informations qui arrivaient sur le massacre des Juifs à l'Est.